

# Les Cahiers du **CEIDEF**

**L'action communautaire  
auprès des familles**

sous la direction  
de Vicky Lafantaisie  
et Carl Lacharité

LES CAHIERS DU CEIDEF

# L'action communautaire auprès des familles

sous la direction  
de Vicky Lafantaisie  
et Carl Lacharité

mai 2025



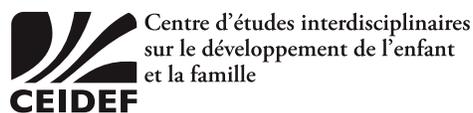
## L'action communautaire auprès des familles

sous la direction de Vicky Lafantaisie et Carl Lacharité

© 2025 CEIDEF/UQTR

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à la condition de mentionner la source de la manière suivante :

Lafantaisie, V., & Lacharité, C. (2025). L'action communautaire auprès des familles. Dans *Les Cahiers du CEIDEF* (vol. 9). Trois-Rivières, QC : CEIDEF/UQTR.



CEIDEF  
Département de psychologie  
Université du Québec à Trois-Rivières  
C.P. 500  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7  
CANADA

819-376-5156  
[www.uqtr.ca/ceidef/](http://www.uqtr.ca/ceidef/)

Le Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF) est un centre de recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) qui regroupe des chercheurs provenant de différents départements. Le centre jouit d'une réputation internationale et développe de nombreux partenariats avec les milieux académiques, institutionnels et communautaires.

ISBN 978-2-924451-30-4 (version imprimée)  
ISBN 978-2-924451-31-1 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025  
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives du Canada, 2025

La rédaction de ce texte a été rendue possible grâce au soutien financier du Groupe de recherche Action communautaire et Familles (GRACeF).

Les éditions



CEIDEF

publication réalisée  
par Les éditions CEIDEF

### comité de lecture

Michel Boutanquoi  
(Université Franche-Comté)  
Julie Lefebvre (UQTR)

Judith Poirier  
(Fédération québécoise des  
organismes communautaires  
Famille)

### révision linguistique

Karine Morin



Le Groupe de recherche  
et d'intervention auprès des enfants  
vulnérable et négligés (GRIN)  
participe financièrement  
à la production des Cahiers du CEIDEF.

# Les Cahiers du CEIDEF

Les Cahiers du CEIDEF constituent une collection de publications consacrées à des sujets reliés à la vie familiale, l'enfance, l'adolescence, la parentalité, la conjugalité et l'environnement sociopolitique entourant les familles.

Le but des Cahiers est de mettre en valeur les connaissances tirées de la recherche sur ces sujets, notamment en sciences humaines et sociales, en sciences de la santé et en sciences de l'éducation. Cette mise en valeur vise en particulier les travaux des chercheurs, des étudiants et des partenaires de milieux de pratique associés au Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF). Des travaux provenant de collaborateurs externes peuvent aussi faire l'objet d'un numéro des Cahiers. La mission de transfert de connaissances des Cahiers touche principalement un auditoire composé de professionnels (en formation ou en exercice), de gestionnaires d'établissements ou d'organismes, d'agents de planification et de mise en œuvre de politiques sociales et de décideurs publics.

Auprès de cet auditoire, les Cahiers visent trois objectifs spécifiques :

- ❖ **Diffuser des connaissances** sous forme de synthèses de la documentation et d'analyses de faits saillants sur un thème particulier, synthèses et analyses pouvant s'avérer pertinentes pour les acteurs de terrain;
- ❖ **Proposer une réflexion**, appuyée sur une argumentation étoffée et portant sur un thème particulier, réflexion qui ouvre de nouvelles perspectives ou explore des perspectives moins connues à propos de ce thème et qui suscite une mise en question ou un regard critique concernant les pratiques sociales actuelles;
- ❖ **Décrire, analyser des pratiques sociales** reliées à un thème particulier de façon à faire apparaître leurs fondements, leurs enjeux et leurs effets. Ces pratiques peuvent relever d'un large spectre d'actions cliniques/thérapeutiques, éducatives, psychosociales, mais aussi d'actions reposant sur une logique de développement des communautés (ou développement social local), de santé publique ou de politique publique.

# Table des matières

## **Introduction**

Engagement et défis des organismes  
qui portent l'action communautaires auprès des familles ..... 1

## **Chapitre 1**

Que font les organismes communautaires du secteur Famille  
auprès des tout-petits québécois et de leurs parents? ..... 7

## **Chapitre 2**

La participation des parents dans les milieux communautaires Famille :  
une conceptualisation autour de pratiques d'engagement diversifiées ..... 24

## **Chapitre 3**

Améliorer les conditions de travail et la reconnaissance des OCF : des pistes  
de solution qui prennent en compte la nature systémique des enjeux ..... 43

## **Chapitre 4**

Devenir solide et ouverte : développer sa sagesse pratique dans les  
communautés de pratique en action communautaire autonome Famille ..... 62

## **Chapitre 5**

Les Maisons des familles en France : les familles au centre ..... 79

À propos des autrices et auteurs ..... 88

## Chapitre 2

# La participation des parents dans les milieux communautaires Famille : une conceptualisation autour de pratiques d'engagement diversifiées

*Annabelle Berthiaume, Coline Sénac, Chloé Dauphinais, Christine Gervais, Sylvie Lévesque et Philippe Pacaut*

En plus d'offrir des services et des activités sans frais ou à faible coût, les organismes communautaires Famille (OCF) représentent des espaces qui peuvent favoriser la participation sous différentes formes (entraide entre pair·e·s, mobilisation collective, prise de décision, etc.). En effet, les pratiques des OCF sont portées notamment par l'objectif de mobiliser les parents de diverses manières, en passant d'une participation individuelle (pour s'aider soi-même) à une participation active qui vise le développement de la citoyenneté. Cette approche s'appuie sur le cadre de référence commun de l'Action communautaire autonome Famille (ACAF), qui regroupe les quatre objectifs suivants (Baker-Lacharité *et al.*, 2023) :

- 1) reconnaître les familles comme une richesse collective;
- 2) valoriser le rôle des parents en tant que premiers éducateurs de leur enfant;
- 3) fournir des espaces où les familles peuvent développer des liens de confiance, de partage et d'entraide;
- 4) favoriser l'autonomisation des familles pour contribuer au développement de collectivités plus justes et dynamiques.

Or, force est de constater que le contexte des dernières années — marqué notamment par la pandémie et les mesures de confinement — a modifié les pratiques d'engagement et de bénévolat dans les organismes communautaires de manière générale (Fauvel et Noiseux, 2022). On observe également que les appels à la participation et au bénévolat se sont multipliés hors des organismes communautaires spécifiquement « Famille ». L'espace médiatique et quelques recherches témoignent de la participation de parents — de mères en particulier — qui se mobilisent précisément à partir de leur statut de parent (Lorrain, 2017). Par exemple, on peut penser aux mobilisations de Mères au Front (2020) dans la lutte pour le climat, de Ma place au travail (2023) pour l'accès à des milieux de garde, ou encore de Je protège mon école publique (2023), un mouvement en faveur d'un réinvestissement dans les écoles publiques.

Afin de saisir la diversité des pratiques d'engagement des parents, cet article propose un état des connaissances réalisé dans le cadre d'une première phase de recherche<sup>5</sup>. Nous avons ainsi recensé différentes publications sur les pratiques d'engagement, d'implication et de participation, en particulier au sein des OCF, afin de mieux comprendre les différentes formes que peut prendre la participation des parents, ainsi que les obstacles à celle-ci et les facteurs qui lui sont favorables.

---

<sup>5</sup> Cette première phase de recherche est rendue possible grâce à un financement de démarrage du Partenariat de recherche Familles en mouvance. Nous remercions l'équipe pour son soutien.

À partir des écrits recensés et de réflexions sur les questions de pouvoir, du caractère collectif de la participation et de l'*empowerment*, cet article propose une conceptualisation de la participation en six « étapes », qui témoigne de la présence des parents aux activités des OCF en matière d'engagement dans la vie communautaire. Chacune de ces étapes est définie et illustrée à partir d'enquêtes existantes. L'article se termine par la détermination des principaux défis associés à la participation, à partir d'enquêtes réalisées à la fois dans les milieux communautaires Famille et dans les organismes communautaires de façon plus générale, ainsi que des initiatives mises en place pour pallier.

## Mise en contexte du questionnement de recherche

Depuis les années 2000, période autour de laquelle les principaux travaux sur la participation des parents dans les OCF ont été produits, des changements importants dans les modèles familiaux ont été observés ou se sont poursuivis (Côté et Caron, 2004; Lavoie et Pagé, 2021). Ces changements incluent une diminution des familles biparentales dites « intactes », un déclin du mariage et une augmentation de la diversité des formes d'union, telles que l'union libre et les unions non cohabitantes. Les séparations sont plus fréquentes, ce qui entraîne des situations de monoparentalité et de recomposition familiale. De plus en plus d'enfants grandissent au sein de familles homoparentales (Côté et Lavoie, 2020). Les normes sociales de parentalité ont également changé, et l'éducation se fait davantage en concertation avec les parents impliqués, en se centrant sur les besoins des enfants (Wall, 2018).

Les transformations des conditions de parentalité sont également dues à des mutations dans les conditions de vie de la population, notamment sur le plan du travail. De fait, le marché de l'emploi s'est précarisé au cours des dernières années, et plusieurs parents rencontrent maintenant des difficultés à concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles (Morin *et al.*, 2021). Cette nouvelle réalité peut se traduire par un déséquilibre entre vie professionnelle et vie familiale, un manque de temps chez les parents pour s'occuper de leur enfant et un stress accru (Côté et Caron, 2004). Pendant la pandémie de COVID 19, les femmes ont particulièrement souffert de la conciliation famille-travail-études, en raison de l'augmentation des tâches domestiques et familiales, notamment pendant les périodes de confinement (Nicolas *et al.*, 2022). Or, on sait que les difficultés liées à la conciliation famille-travail-études limitent la capacité des parents à s'engager dans les organismes communautaires (René *et al.*, 2004).

En même temps, les pratiques des organismes communautaires ont aussi connu des changements significatifs ces dernières années. Avant même que la pandémie frappe, les conséquences du sous-financement des organismes étaient déjà bien documentées (Depelteau *et al.*, 2013), notamment sur le plan des conditions de travail de leurs employées et des enjeux liés au maintien de leur autonomie dans la poursuite de leur mission (Deslauriers, 2015; Duval *et al.*, 2005). Par exemple, la mise en œuvre de certains programmes de prévention publics dans les organismes (Y'a personne de parfait, Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance, Programme d'action communautaire pour les enfants, etc.) implique parfois l'adoption d'un vocabulaire ou de pratiques normatives qui créent une pression sur les familles, une pratique qui va à l'encontre des visées de l'ACAF (Fédération québécoise des organismes communautaires Famille [FQOCF], 2019).

Certaines tendances à l'œuvre dans les organismes se sont également aggravées depuis mars 2020. Selon le rapport de l'Observatoire de l'action communautaire autonome (Nicolas *et al.*, 2022), la pandémie a entraîné une augmentation de

l'isolement social, de la détresse, de la perte d'accès aux informations et aux ressources, ainsi que de la précarité économique des familles. Face à cette incertitude et cette anxiété généralisée, les organismes communautaires ont rapidement adopté des méthodes de mobilisation en ligne, qui ont cependant entraîné un fort taux de désengagement parmi les membres (Nicolas *et al.*, 2022). La plupart des activités de groupe ont dû être annulées ou adaptées pour être tenues à l'extérieur ou virtuellement, ce qui — en plus d'impliquer des coûts additionnels — a eu pour effet de limiter la participation de certaines personnes (Camus *et al.*, 2022). Ainsi, un sondage québécois réalisé durant la première vague de la pandémie révèle que 33 % des organismes communautaires considéraient que la participation à distance n'était pas compatible avec le public visé par leurs interventions (Couturier et Fortin, 2021). Plus encore, 73 % des organismes ont observé une diminution du nombre de bénévoles durant cette période (Couturier et Fortin, 2021). Dans un contexte de réorganisation et de développement de services en vue de répondre aux urgences de la crise sanitaire, cette baisse engendre un enjeu de pérennisation, en plus de créer une surcharge de travail chez les employées déjà épuisées (Camus *et al.*, 2022). Cette dynamique de surcharge de travail, déjà présente avant la pandémie, coïncide avec l'augmentation du recours au bénévolat pour pallier certains besoins (Fauvel et Noiseux, 2022).

C'est donc pour tenir compte des différentes transformations des dynamiques et des compositions familiales ainsi que des pratiques de travail et d'engagement dans les organismes communautaires que notre équipe s'est interrogée sur les modalités de participation des parents. Les principales recherches autour de la participation des parents (Côté et Caron, 2004; FQOCF, 2019; Lacharité *et al.*, 2021; Lafantaisie *et al.*, 2022; René *et al.*, 2004) témoignent de l'incidence de cette participation sur le bien-être des familles et sur la qualité des services offerts par les OCF. Elles donnent des exemples concrets de participation de parents au sein des organismes et témoignent plus largement des raisons de leur engagement. Or, depuis la réalisation des principales études sur le sujet, les contextes de vie professionnelle et sociale des parents ainsi que la réalité des organismes communautaires ont connu des changements importants.

## Questionnement de recherche

Cette revue de la littérature vise à actualiser nos connaissances sur la participation des parents dans les OCF et, plus largement, à prendre en compte des perspectives individuelle, organisationnelle et sociale pour favoriser le partage des connaissances entre et avec les organismes communautaires. Notre objectif de recherche s'articule autour des deux questions suivantes : *Comment les parents participent-ils dans les organismes et la vie communautaire? Comment les OCF peuvent-ils soutenir la participation inclusive des parents?*

Il n'existe pas de définition commune à la participation parentale, et les frontières sur ce qu'implique une participation des parents dans les organismes communautaires demeurent floues. Pour cette raison, dans le cadre de cet exercice de recension, nous considérons les notions d'engagement, d'implication, de mobilisation et de participation comme étant interchangeables, mais nous privilégions le terme *participation* par souci de cohérence dans le texte. L'engagement, l'implication, la mobilisation et la participation peuvent être motivés par des intérêts individuels — c'est d'ailleurs la raison principale pour laquelle les parents fréquentent les OCF — mais également par des intérêts collectifs, dans la vie communautaire et celle des OCF. Cette activité vise ainsi trois objectifs (René *et al.*, 2004, p. 12-14) :

- combler des besoins essentiels, résoudre des problèmes personnels;

- prendre part aux discussions et aux décisions internes dans un groupe;
- agir avec d'autres sur des questions plus globales concernant la famille et la répartition des ressources à l'extérieur de l'organisme.

Les travaux sur la justice sociale de Fraser (2011) permettent d'approfondir la notion de participation, à partir du concept de *parité de participation*, c'est-à-dire la possibilité que chaque membre de la société puisse interagir en tant que pair-e avec les autres. Cette parité est influencée par des dispositions sociales qui interagissent et se renforcent mutuellement (conditions objectives iniques, déni de reconnaissance, conditions politiques) (Fraser, 2011)<sup>6</sup>. Cet accent sur la participation guide notre démarche pour mieux comprendre les motivations, les perspectives et les pratiques des parents dans les OCF. Pour alimenter notre analyse, cette revue de littérature revisite également des contributions plus larges sur la participation citoyenne, sur les freins à la participation sociale et sur ses facteurs contributifs. L'encadré suivant présente les détails de la stratégie de recherche.

### Méthodologie

Cette revue regroupe la littérature relative à la participation parentale dans les milieux communautaires, en utilisant des mots-clés comme *implication parentale*, *participation des parents*, *bénévolat*, *engagement*, *mobilisation* et *participation citoyenne*. Après avoir réalisé un premier tour d'horizon des bases de données francophones Érudit et Cairn, nous avons constaté la grande ampleur des travaux sur le sujet et, surtout, leur hétérogénéité en ce qui a trait aux définitions utilisées et aux espaces d'implication citoyenne à l'étude (organismes communautaires, mouvements sociaux, démarches de consultations publiques, urbanisme, etc.).

Pour nous rapprocher de notre thématique dans les milieux communautaires, nous avons donc retenu certains textes qui portaient précisément sur les OCF, puis consulté les bibliographies des articles pertinents, de manière à identifier certaines contributions clés. Cette recension n'est donc pas systématique, au sens où elle ne présente pas tous les articles recensés — ce qui constitue d'ailleurs la principale limite de ce travail. Toutefois, la sélection des articles nous permet d'esquisser le portrait des principaux travaux portant sur la participation des parents dans les OCF et de formuler un schéma conceptuel à partir duquel analyser les pratiques. Cette revue permet également de mieux comprendre les facteurs favorables et défavorables à la participation des parents dans les organismes communautaires afin d'alimenter la réflexion auprès des organismes. Par souci d'économie de temps, nous nous sommes penchées sur les travaux réalisés depuis les années 2000.

## Autour de la participation : échelles et définitions

### La participation comme une reprise de pouvoir

---

<sup>6</sup> Fraser (2011) définit la justice sociale à partir des trois dimensions suivantes : économique (liée au rapport au marché et aux moyens de production), culturelle (en lien avec la domination culturelle, le mépris des différences chez les groupes minorisés) et politique (en lien avec la représentation). Puisqu'elle s'inscrit dans une visée de justice sociale, la recherche de cette parité de participation en intervention peut se faire par la mise en place d'innovations sociales dans les OCF ou dans les mouvements sociaux, qui soutiennent la prise en compte de ces trois dimensions (Lapointe et D'amours, 2022; Marques *et al.*, 2018).

L'échelle de Sherry Arnstein (1969), un classique dans les travaux sur la participation, définit la participation comme une forme de retour effectif du pouvoir aux citoyen-ne-s. En ce sens, celle-ci est d'abord perçue comme une expérience radicale d'élargissement démocratique, critique des programmes de participation urbaine de l'époque, qui vise à rapprocher les citoyen-ne-s des affaires de la cité. Bien qu'elle ne propose pas de méthodologie pour la mise en pratique, l'autrice met en évidence le fait que la participation citoyenne doit permettre aux individus d'avoir un réel pouvoir dans les décisions qui les concernent. En ce sens, la participation citoyenne est réfléchié comme « une catégorie pour penser le pouvoir citoyen » (Arnstein, 1969, p. 24).

L'échelle d'Arnstein est composée de huit échelons qui mesurent le degré d'engagement effectif des citoyen-ne-s dans les processus décisionnels, en évaluant la propension à atteindre leur objectif final d'action (voir la figure 2).

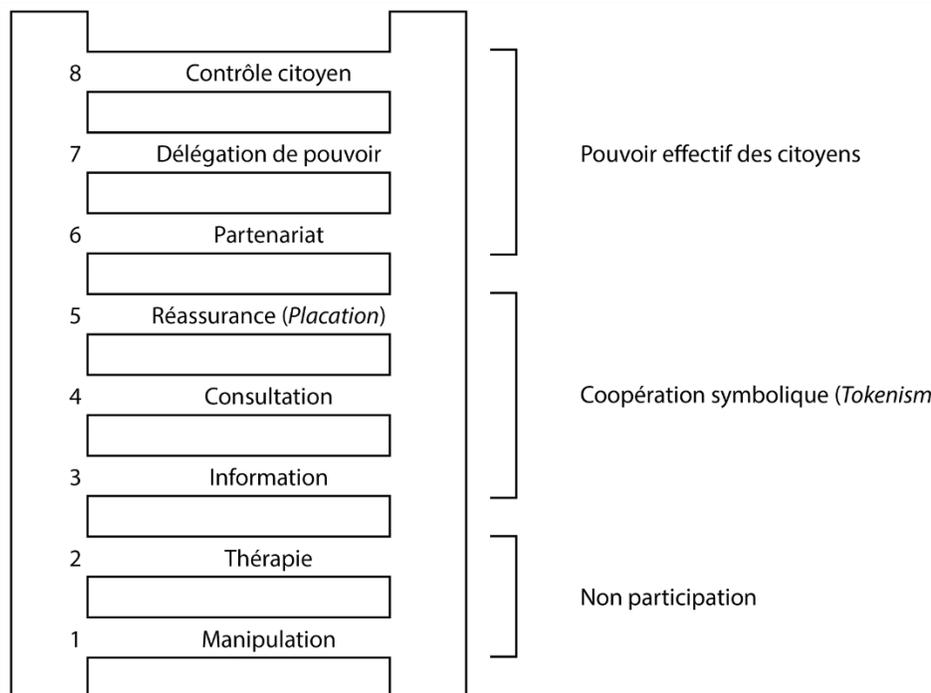


Figure 2. Les huit échelons de l'échelle de participation selon Arnstein (1969)

Cette échelle offre une perspective intéressante pour évaluer la participation effective dans les structures démocratiques. Elle a d'ailleurs inspiré plusieurs travaux au Québec, y compris le cadre de référence pour la participation publique en contexte de développement social au sein du gouvernement, des institutions publiques et des organismes de la société civile, dont les groupes communautaires (Thibault *et al.*, 2000). Selon ce cadre, pour que la participation soit démocratique, utile et crédible, celle-ci doit s'appuyer sur « des valeurs partagées, des références, un langage et un code communs », et ce, bien que le contrôle citoyen total soit rarement observé (Thibault *et al.*, 2000, p.1).

### La participation comme une prise de partie

Pour Zask (2011), la participation est comprise comme une forme de « prise de partie ». La participation comporte ainsi plusieurs niveaux de « prise de partie »,

renvoyant à différentes dimensions du fonctionnement démocratique. Plus précisément, Zask (2011) identifie trois formes de participation :

- **prendre part** : participer activement à la vie sociale et s'impliquer dans des activités communes en développant des relations et en allant au-delà du simple fait de faire partie d'un groupe;
- **contribuer (apporter une part)** : apporter une contribution en termes d'idées, de compétences, de ressources ou d'autres moyens pour aider à améliorer ou à développer le groupe ou la communauté;
- **bénéficier (recevoir une part)** : tirer des avantages et des ressources de la participation à la vie sociale, y compris l'accès à des services, des occasions d'apprentissage et des relations sociales.

Ces trois formes de participation — prendre part, contribuer et bénéficier — sont étroitement liées et se renforcent mutuellement. En effet, la participation active et contributive favorise le bénéfice personnel et social, tandis que le fait de bénéficier de conditions favorables encourage la prise de partie et la contribution. Ces différentes formes de participation ouvrent la voie à des changements sur le plan individuel et contribuent à une vie sociale plus démocratique et inclusive.

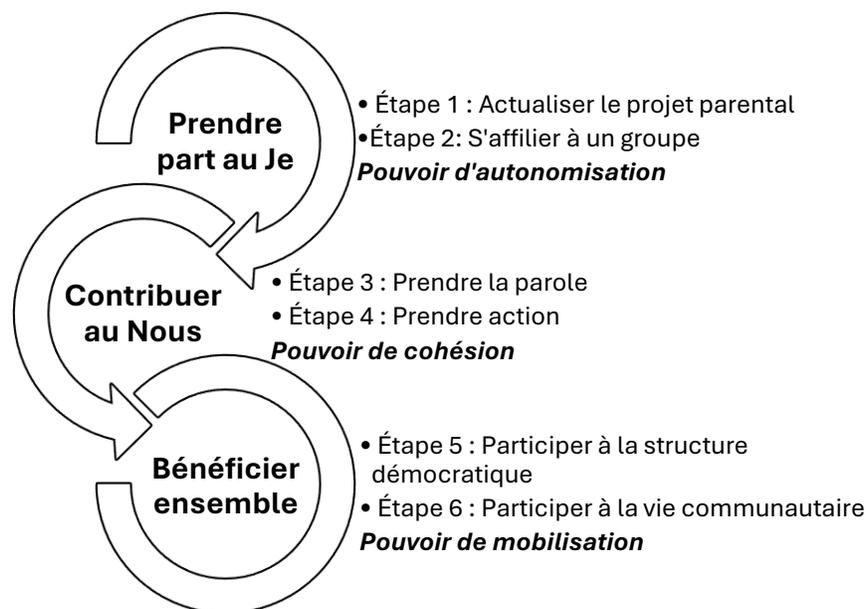
Cherchant aussi à rendre compte de la contribution de la participation en contexte communautaire, Panet-Raymond *et al.* (2002) conceptualisent le bénévolat comme un outil de développement social aux niveaux individuel, organisationnel et communautaire. Pour cela, la participation des destinataires de l'intervention est envisagée comme un passage du statut de consommateur·trice·s de services ou de client·e·s à celui de participant·e·s, puis de citoyen·ne·s qui s'engagent dans une vie associative. Les auteurs résument cette participation comme un **passage du « je » au « nous », puis au « ensemble »**, soit s'aider soi-même, aider les autres seul·e, s'aider avec les autres au moyen de l'entraide, aider les autres collectivement. Nous retenons cette idée dans la proposition de schéma conceptuel présentée plus bas.

### La participation comme forme d'*empowerment*

Deux dimensions incontournables dans l'analyse de la participation ont été identifiées, soit (1) la notion de pouvoir, associée à la prise de décision éclairée par les personnes premières concernées; (2) la notion de contribution, qui rend compte d'une forme de retour dans la participation. À ces éléments, il semble pertinent d'ajouter (3) l'importance du développement de l'*empowerment* (pouvoir d'agir) des parents. En effet, les OCF ont pour mission d'enrichir l'expérience parentale et de soutenir l'*empowerment* des familles (Lacharité *et al.*, 2021). L'étude de René *et al.* (2004) qui porte explicitement sur la participation des parents dans les OCF ou encore les publications issues du projet de recherche partenariale Agora (notamment FQOCF, 2019) témoignent de l'effet positif de la participation pour les parents qui fréquentent les OCF, s'y investissent et se mobilisent. Ancrés dans leur communauté, ces espaces sont tout désignés pour susciter la participation des parents et répondre à leurs préoccupations, en raison de leur structure plus souple, servant parfois de contrepoids au réseau public de la santé et des services sociaux ou de l'éducation, mais également de l'attention qu'ils accordent à l'entraide entre parents (selon le principe « des parents qui soutiennent d'autres parents ») (FQOCF, 2008).

## Analyse de la participation parentale dans les OCF

À partir des trois dimensions décrites plus haut, la section suivante propose une schématisation conceptuelle pour définir, décrire et analyser la participation des parents dans les OCF et de façon plus large. Ce schéma (voir la figure 3) identifie six « étapes »<sup>7</sup>, inspirées de la conception de la participation de René *et al.* (2005), mais également des trois formes de contribution dans la participation de Panet-Raymond *et al.* (2002) — « je, nous, ensemble » — et de Zask (2011). Chacune des « étapes » de la participation implique un niveau différent d'engagement et un sentiment d'appartenance plus ou moins fort des parents au groupe. Ces multiples formes de participation illustrent ainsi des implications plus individuelles (associées au projet parental) et d'autres plus collectives, jusqu'à contribuer à la gouvernance de l'OCF, voire à la vie communautaire.



---

Figure 3. Les six « étapes » de la participation parentale dans les OCF.  
Source : auteur·trice·s.

---

### Prendre part au Je : un pouvoir d'autonomisation

Regroupées dans le schéma au sein de la sphère intitulée « Prendre part au Je », les deux premières étapes de la participation rendent compte de la présence formelle ou informelle des parents au sein des OCF. À ce niveau, la participation est centrée sur le « je » : elle permet aux parents d'acquérir du pouvoir sur leur vie, en particulier sur leur projet parental, en développant des compétences et des connaissances en matière de parentalité ainsi qu'une réflexivité sur celles-ci (Baker-Lacharité *et al.*, 2023). Autrement dit, cette participation permet le développement de l'autonomie dans l'exercice de la parentalité. C'est la raison pour laquelle celle-ci n'est pas

---

<sup>7</sup> Le terme *étape* utilisé ici ne renvoie pas à une progression certaine, mais suggère une forme de gradation ou de progression en termes de pouvoir, de contribution et d'*empowerment* entre les différentes formes de participation. Cette progression ne vise donc pas à juger ou à évaluer les pratiques des OCF, mais plutôt à offrir des critères et des indicateurs à partir desquels analyser et soutenir les pratiques de participation.

négligeable, bien qu'elle soit visuellement représentée dans les « premières étapes » de la participation.

## Étape 1 : Actualiser le projet parental

La première étape de la participation renvoie à la recherche, plus classique, pour le parent, d'un service ou de soutien individuel pour répondre à des besoins de nature diverse (matérielle, sociale, psychologique) : « Chacune [des personnes] a sa façon de traverser les épreuves et notre rôle, c'est de soutenir les familles dans ce qu'elles vivent » (Lacharité *et al.*, 2021, p. 9). La proximité des OCF avec la communauté constitue une de leur grande force lorsqu'il est question de briser l'isolement social et d'offrir un soutien aux parents et familles. En effet, les parents se présentent d'abord dans les OCF, parfois sur la recommandation d'un-e travailleur-se social-e du Centre local de services communautaires (CLSC), pour obtenir réponse à leurs besoins et leurs problèmes grâce à des soins et des services offerts par ces OCF, tels que l'aide alimentaire, le comptoir vestimentaire et les produits de première nécessité (couches, lait maternisé, etc.) (Lemieux, 2009; René *et al.*, 2004). En plus de répondre à ces besoins de base, les organismes peuvent également proposer des interventions d'urgence, telles que l'accès à des logements ou à des établissements d'accueil pour des groupes vulnérables (victimes de violence conjugale, personnes aux prises avec des problèmes de dépendance, etc.).

## Étape 2 : S'affilier à un groupe

La deuxième étape regroupe les formes de participation qui permettent aux parents d'intégrer un groupe et de développer un sentiment d'appartenance à l'organisme. Les principales enquêtes qui abordent la participation des parents dans les OCF (Berthiaume, 2020; Lafantaisie *et al.*, 2022; René *et al.*, 2004, 2005) témoignent en ce sens d'un passage, pour certains parents, d'une participation individuelle, caractérisée par la recherche de services, à des activités de groupe ou des moments informels de discussion au sein de l'organisme. En ce sens, le lieu et l'attitude des intervenantes jouent un rôle important dans l'accueil des parents :

*« En tout respect, qui sommes-nous pour juger que le parent fait un mauvais choix? On ne connaît pas le contexte entièrement. Même si ce n'est pas le chemin le plus court, c'est peut-être le meilleur chemin pour ce parent »*  
(Lacharité *et al.*, 2021, p. 15).

Il s'agit donc d'une participation à des activités et des ateliers axés sur le développement de l'enfant et le soutien à la parentalité, qui peuvent prendre différentes formes, telles que des déjeuners-causeries, des cafés-rencontres, des ateliers de cuisine collective et des activités sociales (cabane à sucre, fête de Noël, soirée de quilles), et qui visent à favoriser les discussions informelles entre parents sur des sujets liés à la parentalité. Cela peut aussi inclure des formations, comme celles sur la communication offertes par l'organisme Quartier des femmes (anciennement connu sous le nom de Re-Nou-Vie), soit Mères-Ados, Y'a Personne de Parfait et Samedi de m'en sortir, qui visent à améliorer la communication entre les membres de la famille en fonction de problématiques et de thèmes précis (adolescence, négligence, séparation) (René *et al.*, 2004). Si les mères demeurent plus nombreuses dans les activités des OCF, certaines activités sont destinées spécifiquement aux pères, dans le but d'augmenter leur participation, au moyen d'activités ludiques (camps d'été, sorties en pourvoirie) ou d'ateliers de soutien (René *et al.*, 2004, p. 20). Les recherches plus récentes témoignent d'ailleurs de l'augmentation de leur présence (Lacharité *et al.*, 2016).

En somme, les deux premières étapes de la participation renvoient à la participation des parents, soit individuelle (étape 1) soit en groupe dans le cadre d'activités (étape 2), qui permet l'enrichissement ou l'actualisation du projet parental. Elle se déploie dans un milieu de vie qui offre aux parents de s'exprimer dans un espace qui se veut sans jugement, à la hauteur de leurs intérêts et sur une base volontaire. La création de liens de confiance entre les parents, mais également avec les membres du personnel, permet de développer progressivement des conditions favorables à un sentiment d'appartenance qui donne aux parents l'envie de contribuer à leur tour.

### Contribuer au Nous : un pouvoir de cohésion

Rassemblées dans la sphère « Contribuer au Nous », les étapes 3 et 4 du schéma renvoient à une implication renforcée par un sentiment d'appartenance au groupe, qui va donc au-delà de la participation au projet parental. Une intervenante de l'OCF Re-Nou-Vie explique cette progression, qu'elle souhaite voir chez les mères qui fréquentent les services de l'organisme :

*« La femme arrive souvent par les services individuels, oui, mais après ça elle va dans les groupes : c'est ça le cheminement qu'on souhaite pour les femmes, c'est pas de les rencontrer périodiquement dans nos bureaux pour faire de l'écoute. C'est plus que ça qu'on souhaite. On n'est pas un centre de thérapie, on essaie de mettre les femmes dans l'action »*  
(René et al., 2004, p. 120).

Renforcés par un sentiment d'appartenance et l'établissement de liens sociaux au sein de l'organisme, les parents développent un pouvoir de cohésion qui est bénéfique non seulement pour eux, mais aussi pour la pérennité de l'organisme.

### Étape 3 : Prendre la parole

La première forme de contribution est celle de la prise de parole des parents, dans le cadre d'une activité ou tout simplement dans les locaux l'organisme. Facilitée par un accueil bienveillant et une atmosphère familiale, la prise de parole renvoie aux partages par les parents de leurs expériences, leurs connaissances et leurs compétences, qui peuvent s'avérer bénéfiques pour l'ensemble des membres du groupe. Par exemple, l'organisme Cible Famille Brandon anime des sessions durant lesquelles les parents discutent librement de la facilité et des difficultés rencontrées dans un contexte de travail en équipe. Cet exercice permet aux parents d'en apprendre davantage sur la réalité de l'autre parent et de se partager des astuces et des outils pour résoudre les problèmes et relever les défis ensemble.

Cette prise de parole peut aussi servir à l'organisme à prendre le pouls des parents par l'entremise de sondages, de votes ou autres. Par exemple, des forums de discussion peuvent inviter les parents à faire part de leurs opinions sur la programmation à venir de l'OCF. Une membre d'un organisme en témoigne :

*« L'une des intervenantes m'appelle lorsqu'il y a des choses d'organisées pour savoir si ça m'intéresse. Elle nous demande aussi nos suggestions. Pour les activités d'été, on s'assoit en groupe et on suggère nos idées de sorties. Ensuite on passe au vote »* (René et al., 2004, p. 96).

Ces activités de prise de parole permettent de valoriser la contribution des parents, renforcer leur sentiment d'appartenance au groupe, en plus de développer l'entraide entre les pair·e·s. Pour les organismes, il s'agit également d'un moyen efficace pour s'assurer que la programmation offerte répond aux exigences et aux attentes des parents, et ainsi favoriser leur participation.

## Étape 4 : Prendre action

Au-delà de la prise de parole, plusieurs activités visent à soutenir la prise d'actions par les parents, en fonction de leurs intérêts et de leurs compétences. À cette étape, la contribution des parents implique de prendre part aux activités, mais également de s'engager en retour, soit par l'organisation d'un événement ou le partage de responsabilités liées à l'animation d'un groupe, par exemple. Cette participation prend différentes formes, comme en témoigne une intervenante :

*« Ça nous est déjà arrivé de demander à des parents de préparer un gâteau, de donner un cours de danse, de présenter un bricolage. Chaque fois, cela a été très positif, avec un impact sur le sentiment d'appartenance du parent »*  
(Lacharité *et al.*, 2021, p. 19).

Autre exemple, l'organisme Interaction Famille propose des « déjeuners du lundi », pour lesquels les mères élaborent ensemble le menu et se partagent les responsabilités (préparer la nourriture, faire la vaisselle, etc.) (René *et al.*, 2004, p. 34).

Certains OCF proposent également des programmes d'insertion sociale et d'intégration sur le marché de l'emploi pour les parents. A priori, ce type de participation peut être associée à une étape de participation antérieure puisque les objectifs de la démarche sont individuels (étape 2 – Participer informellement au groupe). Or, elle peut aussi être reconnue comme une forme d'action puisque certaines expériences d'emploi valorisent l'expertise des parents au sein même des OCF. C'est le cas du programme de parrainage Mères-Amies, proposé par l'organisme Re-Nou-Vie, au sein duquel les mères participantes interviennent directement auprès des familles en demande. Ce faisant, en plus de valoriser la compétence et l'expertise parentales des « mères-amies », les autres mères qui gravitent autour de l'organisme peuvent acquérir de nouvelles compétences par l'observation et la participation (René *et al.*, 2004). Ces formes d'échanges favorisent ainsi le développement d'un sentiment de compétence parentale, en plus d'encourager la cohésion de groupe et le développement d'un pouvoir d'agir collectif (Lacharité *et al.*, 2021). La participation des parents au moyen de la prise de parole et de la prise d'actions concrètes permet de favoriser un climat d'entraide où ils contribuent à un « Nous ». Cette intégration au groupe facilite le passage à la troisième sphère, qui élargit la participation à la vie associative et communautaire des OCF.

### Bénéficiaire ensemble : un pouvoir de mobilisation

La troisième sphère, « Bénéficiaire ensemble », rassemble les deux dernières étapes du schéma. Ce niveau de participation permet de consolider et de développer un pouvoir de mobilisation collectif qui vise des changements à plus grande échelle, au bénéfice des parents et des familles.

## Étape 5 : Participation à la vie associative de l'OCF

À cette étape, les parents contribuent aux structures démocratiques de leur OCF, dans une perspective de réponse aux besoins de l'ensemble de la communauté. La participation des parents aux assemblées générales et aux conseils d'administration renforce leur sentiment d'appartenance et leur permet de jouer un rôle actif dans la prise de décision. Dans l'organisme Cible Famille Brandon, par exemple, une membre du comité Mères et du conseil d'administration explique ce passage des premières étapes de la participation à sa contribution à la vie associative :

*« Pour moi, il y a eu le yoga, les activités de cuisine, les cafés-causeries... J'ai animé des cafés avec ma belle-sœur. Ensuite, on m'a demandé de faire partie du CA. Ça fait cinq ans que je suis au CA et deux que je suis au comité Mères. J'ai donné la session Cœur de mères avec la responsable de la programmation, car je l'avais suivie préalablement »*

(René et al., 2004, p. 78).

Seule une minorité de parents participent à la vie démocratique de l'organisme en prenant des décisions au sein des instances, en ce qui concerne la gestion et l'organisation des OCF. Selon René et al. (2004), la motivation première à s'impliquer à ce haut niveau de participation est liée à un sentiment de devoir de s'impliquer en contrepartie des services reçus de l'organisme, comme l'exprime ce parent, membre du conseil d'administration d'Interaction Famille :

*« Au début, je ne voulais pas m'impliquer, mais je sais qu'il faut qu'on s'implique vu qu'on est dans une maison de la famille... Peut-être que j'ai senti une pression, mais je voulais rendre un peu... Ça me coûte un dollar, porter ma fille ici trois heures, je me sentais mal de juste rentrer et sortir de la maison. J'ai commencé à m'impliquer dans ce qui m'intéressait le plus »*

(René et al., 2004, p. 32).

En plus de favoriser l'actualisation des compétences des parents participants sur le plan individuel (leadership, organisation, etc.), cette implication contribue à la vie et au dynamisme de l'OCF, et renforce son ancrage dans sa communauté. Elle représente également un tremplin vers l'implication dans des actions citoyennes plus larges, dans une perspective d'éducation populaire autonome.

## Étape 6 : Participation à la vie communautaire

En cohérence avec les principes de l'ACAF, les OCF offrent un espace propice à l'expression des besoins et des préoccupations d'une diversité de familles, ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie pour ces familles et les autres. Les OCF peuvent renforcer le pouvoir de mobilisation des parents dans la vie communautaire, en leur offrant la possibilité de s'impliquer politiquement et d'affirmer leurs convictions.

Par exemple, Cible Famille Brandon a mis en place le projet Défi-enfant qui vise à sensibiliser la population à la violence familiale et à prévenir les abus et la négligence envers les enfants. Grâce à ce projet, les parents ont créé des réseaux de solidarité au sein même de l'organisme, mais également avec d'autres organismes communautaires qui œuvrent dans la région, en vue d'améliorer les conditions de vie des familles (René et al., 2004, p. 90). Certains parents sont également invités à participer aux rencontres de la table de concertation locale afin de réfléchir et de s'exprimer en présence d'intervenant-e-s et d'élu-e-s de la région (René et al., 2004, p. 67). D'autres participent à des comités de pilotage de la recherche, comme Autour des Familles (Morissette et al., 2014), ou encore le projet AGORA, au sein duquel une cinquantaine de familles ont exprimé leurs points de vue sur l'ACAF et les OCF (Baker-Lacharité et al., 2023). Dans le cadre de la démarche de recherche Optique Famille, les parents ont ainsi pu développer un message collectif témoignant de leur expérience dans les OCF et formulant des propositions à l'intention des décideur-euse-s public-que-s en vue d'assurer la pérennité du réseau des OCF au Québec (Lafantaisie et al., 2022). Certains OCF invitent les parents à participer à des manifestations et à d'autres activités politiques pour affirmer leur engagement et influencer les décisions politiques qui touchent les familles (René et al., 2004).

D'autres lieux de mobilisation reposent également sur la participation des parents, tels que les maisons de naissance, qui sont aussi des lieux propices à la défense des droits et des revendications collectives des parents (Lorrain, 2017). En ce sens, l'actualité des derniers mois témoigne de la diversité des formes de participation sociale de parents qui s'impliquent à partir de leur statut de parent, en dehors des organismes communautaires Famille (Mères au Front, Ma place au travail, Je défends mon école publique). Ces dernières étapes de la participation des parents décrivent donc des formes d'implication collective, active et plus large, au service des parents et de leur communauté.

## Les freins à la participation parentale

Ce schéma conceptuel permet de dégager une diversité dans le sens et les pratiques de participation des parents à la fois dans les OCF et de manière plus large. René *et al.* (2004, p. 7-8) précisent que cette participation est favorisée par le renforcement des liens sociaux et du sentiment d'appartenance, ainsi que la contribution des parents à des projets collectifs qui visent à améliorer la qualité de vie des parents et des familles. Malgré ces conditions favorables, selon René *et al.* (2004), ce n'est qu'une minorité de parents qui s'impliquent là où ils peuvent faire entendre leur voix et participer activement à la vie associative et communautaire. Du point de vue des OCF, la participation des parents est souvent plus faible que souhaité, alors qu'elle est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'organisme et qu'elle s'inscrit dans les principes de l'ACAF.

La prochaine section décrit les principaux obstacles à la participation soulevés dans la littérature, soit une rigidité organisationnelle, un rapport d'expertise qui tend à maintenir le parent en position de « client », un horaire parental chargé et des rapports sociaux inégalitaires qui font en sorte que la participation n'est pas à la portée de toutes et tous. Ces défis nous permettent d'obtenir un autre éclairage sur la participation des parents.

### Des conditions de participation trop rigides

Au niveau des conditions de participation, des travaux récents soulignent que la charge de travail demandée aux bénévoles peut parfois être imposante et entraîner de la fatigue et de l'épuisement (Sénéac *et al.*, 2022). Certain-e-s bénévoles considèrent en ce sens que les attentes des organismes sont parfois trop élevées, ce qui peut rendre leur participation difficilement soutenable (Sénéac *et al.*, 2020).

Plus encore, l'encadrement bureaucratique de certaines pratiques de participation au sein des OCF, lié aux aspects formels et légaux notamment, peut aussi décourager les parents de participer à la vie associative. Au sein des conseils d'administration et des assemblées générales, par exemple, la participation requiert une certaine connaissance des structures démocratiques, des procédures et des pratiques d'intervention, ce qui peut faire naître des appréhensions chez certains parents. Les processus formels de prise de décision, s'ils ont initialement été adoptés pour s'assurer du bon fonctionnement démocratique des instances, peuvent être considérés par certaines personnes comme rigides et rébarbatifs, et conduire à un sentiment d'incompétence. En effet, plus la participation permet des prises de décision significatives en regard du fonctionnement de l'organisme ou de l'organisation des services dans la communauté, plus elle requiert un certain niveau de compétences et de connaissances sur le sujet (Cefai *et al.*, 2012). Cela peut expliquer pourquoi les parents peuvent avoir du mal à comprendre les contenus et les sujets abordés (René *et al.*, 2004, p. 100) ou encore à s'exprimer dans les discussions, en raison de la complexité des enjeux traités (Morissette *et al.*, 2014) et d'une méconnaissance du rôle et des obligations des personnes administratrices

d'un organisme communautaire. Cet enjeu peut ainsi miner la pleine participation des parents et renforcer le pouvoir des salariées dans le déroulement des assemblées, puisqu'elles sont souvent en meilleure position pour connaître les renseignements relatifs aux dossiers traités, mais également les normes et les procédures à respecter (Beeman *et al.*, 2009).

### Un rapport d'expertise qui met à distance

La professionnalisation de l'intervention communautaire, caractérisée par l'augmentation de la scolarité des salariées, mais également l'individualisation de la prise en charge dans les milieux communautaires, peut renforcer un rapport d'expertise entre les intervenantes et les parents (Deslauriers, 2015). Ce rapport positionnant « l'expert-e » (celle ou celui qui sait) et le parent (celle ou celui qui ne sait pas) peut influencer le sentiment de compétence et de confiance de ce dernier à l'égard d'une possible participation. Ainsi, le passage de l'intervention communautaire vers des services plus individualisés peut favoriser un rapport de « consommateur-trice » ou « client-e » plutôt que de parent engagé, ou même critique des normes et pratiques éducatives prescrites (René, 2009).

Ce défi est d'autant plus grand que les besoins des familles qui se présentent dans les OCF peuvent être considérés par les intervenantes comme prioritaires ou urgents par rapport à celui de favoriser la participation des parents. Plus encore, la nécessité d'encourager la participation des parents peut également être remise en question par les intervenantes qui se sentent moins à l'aise avec des méthodes d'intervention plus participatives (René, 2009). Cette constatation renvoie à la difficulté pour les OCF de combiner différentes méthodologies d'intervention pour soutenir la participation des parents, tout en leur offrant des possibilités de participer aux prises de décisions les concernant.

### Des responsabilités familiales qui pèsent dans la balance

Comme abordé dans la mise en contexte, le fait que plusieurs parents peinent à concilier travail, famille, loisirs et autres sphères de vie peut faire obstacle à leur participation dans les organismes (Côté et Caron, 2004). En Île-de-France, la recherche de Cottin-Marx (2021) sur une crèche associative autogérée par les parents témoigne de la difficulté de recruter des parents bénévoles pour gérer la crèche, jusqu'à compromettre l'existence du projet. L'enquête de René *et al.* (2004) rapporte également cet enjeu relatif à la gestion de l'horaire. Dans l'organisme Interaction Famille, bien que tous les postes attribués aux parents dans le conseil d'administration soient comblés, il demeure difficile de maintenir une participation durable. Les rencontres du conseil d'administration ont lieu le soir, au moment où les parents s'occupent de leurs enfants, ce qui rend leur participation difficile à maintenir sur le long terme. À Re-Nou-Vie, les rencontres du conseil d'administration se tiennent une fois par mois ou plus, si des rencontres exceptionnelles sont requises, ce qui exige une présence et une charge de travail conséquente de la part des parents (René *et al.*, 2004).

Les contraintes de la vie quotidienne, telles que le manque de temps, la fatigue et l'épuisement, constituent ainsi des obstacles importants à la participation parentale dans les OCF, pourtant peu explorés dans les recherches sur la participation communautaire.

### Une participation qui n'est pas à la même portée pour toutes et tous

Les exemples trouvés dans la littérature permettent de constater que les mères demeurent plus nombreuses à fréquenter les OCF et qu'en ce sens, il existe toujours un « genre » dans l'intervention auprès des enfants et des familles,

caractérisée par une forte féminisation des emplois, mais également des tâches liées au « prendre soin » ou au *care* (Berthiaume, 2023). Néanmoins, quelques initiatives, comme celle de Relais-Pères, qui vise à promouvoir l'inclusion des pères, ont permis de rejoindre cette clientèle et de l'attirer dans les organismes communautaires, notamment en valorisant de manière positive l'engagement paternel (Turcotte *et al.*, 2011). Or, les thématiques proposées pour les activités offertes spécifiquement aux pères dans les OCF sont souvent ancrées dans des représentations traditionnelles de la participation parentale (activités *Super Bowl*, BBQ des papas, sorties en plein air, etc.), ce qui renforce les attentes hétéronormatives entourant la parentalité (Berthiaume, 2018).

Si une part importante des travaux recensés offrent peu d'informations sur les caractéristiques sociales des personnes qui participent dans les OCF, certaines recherches témoignent de la force des OCF à regrouper des familles aux profils et aux origines variés (Lacharité *et al.*, 2021). La démarche de recherche Optique Familles, qui mobilise la méthode *photovoice* pour recueillir la voix des parents, identifie la mixité des parents (en termes de genre, de génération, de modèle familial, de statut socioéconomique, de nombre d'enfants et d'origine ethnoculturelle) comme une des forces du projet (Lafantaisie *et al.*, 2022).

Une enquête réalisée à Montréal rapporte néanmoins que le fait de jumeler des familles aux profils sociaux variés (p. ex., en termes de genre, d'âge, d'origine ethnique, de classe sociale) dans les activités constitue un défi (Berthiaume, 2020). Une directrice d'OCF interviewée dans cette enquête observe en ce sens l'effet de la gentrification dans la fréquentation de son organisme :

*« On a commencé à avoir des gens plus aisés, en congé de maternité. Puis ça a été comme... On a fait une programmation, les ateliers se sont développés et on a de plus en plus ces gens-là aux activités. On a plus de difficulté à rejoindre les gens sous le seuil de la pauvreté, vulnérables, dans nos activités régulières. Il y en a toujours quelques-uns, mais ce n'est pas la majorité »* (Berthiaume, 2020, p. 179).

Cette homogénéisation des profils de parents participants peut être rebutante pour certains parents plus marginalisés ou exclus socialement et entraîner des défis au niveau de leur inclusion dans la prise de décision les concernant. Elle pose aussi la question de la portée des compétences requises pour pouvoir participer, par exemple, au sein des instances de la vie associative et communautaire (p. ex., savoir lire et écrire, utiliser les logiciels pour les rencontres virtuelles, etc.).

## Les facteurs favorisant la participation parentale

Les principes de l'ACAF valorisent l'inclusion des parents dans les processus délibératifs et décisionnels des OCF, en créant un environnement de vie « pour et avec les familles, jamais sans les parents! » (Lacharité *et al.*, 2021, p.20). Si plusieurs obstacles existent à la mise en pratique de ce principe, certains facteurs favorables à la participation inclusive des parents sont connus, soit une programmation et des services diversifiés, une attention au climat convivial et une place à l'informel, ainsi que des modalités de prise de décision plus flexibles.

### Une programmation et des services diversifiés

Pour rejoindre des parents aux profils variés, une offre de services diversifiée est nécessaire, afin d'élargir le public susceptible d'y participer. Par exemple, René *et al.* (2004) remarquent que des organismes comme Re-Nou-Vie encouragent particulièrement la participation des familles monoparentales en les invitant à rejoindre des groupes d'entraide et des formations militantes. Cette façon de faire

reconnaît l'importance de la contribution des parents pour renforcer leur participation. Comme le décrit cette membre du conseil d'administration :

*« Je suis d'abord venue pour un répit pour mon fils et moi. On m'avait parlé [d'une formation], et je l'ai suivie. Ensuite, j'ai été au camp. C'est ma deuxième année au CA. On m'a proposée lors d'une AG »*

(René *et al.*, 2004, p. 97).

Une démarche similaire a aussi été entreprise par certains organismes afin d'augmenter la participation des pères dans les OCF. Pour s'assurer que les membres de son conseil d'administration présentent des profils diversifiés, l'organisme Cible Brandon Famille refuse la participation simultanée de deux membres de la même famille (René *et al.*, 2004, p. 73). L'objectif de ces mesures est de créer un environnement où tous les parents se sentent soutenus et voient l'influence positive de l'organisme dans leur vie (Lacharité *et al.*, 2021, p. 21).

### Une attention au climat convivial et une place à l'informel

La culture organisationnelle exerce une grande influence sur la participation des membres dans les organismes communautaires. Dans leur analyse des facteurs contributifs et des obstacles à la participation des membres dans un groupe de femmes, Guberman *et al.* (2005) révèlent combien le climat est important quand vient le temps de solliciter une plus grande participation des personnes rejointes. Les moments d'échanges informels, lorsqu'ils sont facilités par une intervenante, tendent à favoriser l'interaction entre parents et la participation des parents plus pauvres ou marginalisés (Berthiaume, 2020). À Interaction Famille, le climat de confiance et le sentiment d'appartenance suscités par l'ambiance chaleureuse servent de levier pour solliciter l'engagement des parents au sein de l'organisme (René *et al.*, 2004, 39).

Un climat convivial qui laisse place à des moments informels peut encourager la participation des parents et leurs potentielles contributions dans les structures démocratiques de l'organisme. Les initiatives, les projets et les rôles mis en place par les organismes doivent être conçus de manière à susciter l'engagement, le plaisir et l'intérêt des parents (Baker-Lacharité *et al.*, 2023). A contrario, on peut penser que des formes plus formelles ou trop structurées peuvent être rebutantes pour certains profils de parents, surtout si le sentiment de pouvoir (d'influence) sur la prise de décision reste mitigé.

### Des modalités de prise de décision flexibles

Les OCF cherchent des moyens pour stimuler la participation démocratique au quotidien au sein de leurs organismes. Il peut s'agir de mettre en place des comités, comme le comité des activités sociales, du journal, des levées de fonds ou encore de la mobilisation, qui offrent plus de libertés et de responsabilités aux parents. L'adaptation des pratiques du conseil d'administration (p. ex., avec des contenus vulgarisés et des procédures moins formelles) combinée au fait d'offrir une formation aux parents favorise également la participation de ceux-ci (René *et al.*, 2004).

Les événements artistiques, ludiques ou un changement d'environnement stimulent généralement la participation des parents dans les OCF. Par exemple, il peut s'agir d'une assemblée générale plus « festive » en plein air ou d'une réunion du conseil d'administration dans un chalet pour discuter des perspectives de développement de l'organisme (René *et al.*, 2004). Ce contexte plus ludique et proposant de mode de prise de décision plus flexible équilibre les activités

politiques et sociales pour répondre aux besoins de plaisir, de conciliation des temps sociaux et de gestion de l'OCF.

Pour favoriser la participation d'un plus grand nombre de parents, l'organisme Re-Nou-Vie envoie des sondages aux parents avant l'assemblée générale, afin de leur permettre d'exprimer leurs opinions sur les activités, les horaires ainsi que les incitatifs et les freins à la participation (René *et al.*, 2004, p. 49). Dans le même esprit, la Table de concertation Autour des familles a organisé une fête de quartier pour que les parents fassent part de leurs revendications politiques en vue d'une rencontre publique avec le maire (Morissette *et al.*, 2014, p. 8). Cette prise en considération, axée sur la démarche réflexive des parents et des organismes, renforce la congruence entre les activités de l'organisme, les préoccupations sociales et politiques de ses membres, ainsi que la réalité quotidienne des parents.

## Conclusion

Bien qu'elle soit reconnue comme une des caractéristiques de l'ACAF, la participation des parents dans les OCF demeure peu approfondie dans la littérature scientifique. Cette étude se veut un premier pas vers une actualisation et un approfondissement de notre compréhension des pratiques de participation des parents. La schématisation de la participation en six « étapes » a été élaborée dans le but de servir de cadre conceptuel pour une recherche portant sur la participation des parents dans les milieux communautaires au Québec. Cette recherche poursuit le double objectif de 1) renouveler l'état des connaissances sur la participation des parents dans la vie communautaire, et 2) comprendre et prendre en compte la diversité des parents. Elle permettra de mieux déterminer et de mieux définir les différentes pratiques regroupées sous le vocable de la participation, de l'implication et de l'engagement, qui recouvrent un accès au pouvoir, un rapport au collectif et des possibilités d'*empowerment* différents.

En ce sens, le concept de *parité de participation* de Fraser (2011) permet de s'interroger sur la façon dont la participation prend ou pourrait prendre en compte les dimensions économique, culturelle et politique des injustices vécues par les parents dans une perspective de justice sociale. Il s'arrime avec la conception d'*empowerment* couramment utilisée dans les travaux sur l'ACAF, qui implique le développement du pouvoir individuel d'agir, mais également sur les conditions de vie.

Les travaux recensés témoignent du fait qu'il peut s'opérer un passage d'une participation plus individuelle, dans les premières étapes de la participation, vers un investissement plus collectif, au service des parents et des familles. Or, ces travaux offrent peu d'information sur le type de parents qui réussit à naviguer entre ces étapes, si ce n'est qu'ils posent l'hypothèse, à certains égards, d'une plus grande homogénéité sociale dans le profil des parents engagés (Berthiaume, 2018, 2020). Par ailleurs, il apparaît légitime de s'interroger sur le type de participation offerte à l'extérieur des murs des OCF, soit dans les écoles, les quartiers, les mouvements sociaux, les comités de voisinage. Est-elle vraiment davantage tournée vers le collectif? Favorise-t-elle nécessairement plus la reprise de pouvoir?

En s'appuyant sur les travaux réalisés, notre prochaine séquence de recherche élargira la conception de la participation des parents à l'extérieur des murs des OCF pour saisir, par exemple, les mobilisations collectives citées dans l'actualité, qui restent peu documentées et analysées. En portant un intérêt aux différents points de vue dans les milieux communautaires (parents, intervenantes, etc.), mais aussi à l'extérieur de ceux-ci, nous serons à même de mieux comprendre les intérêts et les besoins actuels des parents en lien avec leur participation. Par exemple, quelles

sont les caractéristiques qui expliquent l'engouement pour des formes de participation moins institutionnalisées? Est-ce que les motivations sont différentes? Comment les OCF pourraient-ils s'en inspirer? Certains travaux ont déjà souligné l'importance d'impliquer les familles qui fréquentent les OCF dans la construction des connaissances les concernant (Lacharité, Gagnier, Baker, Mailloux, Côté, Déziel, Rasmussen, Poirier et Abdou-el-aazm, 2016). Voilà autant de questions et de pistes de recherche qui permettraient de soutenir les pratiques d'intervention vouées à mobiliser les parents.

## Références

- Arnstein, S. R. (1969). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Planning Association*, 35(1), 24-34. <https://doi.org/10.1080/01944363.2018.1559388>
- Baker-Lacharité, A., Lacharité, K., Baker, M., D'Amours, N. et Poirier, J. (2023). La pratique réflexive, un fondement de l'action communautaire auprès des parents et des enfants. Dans *Pour une pratique réflexive de l'intervention psychoéducative* (Lafantaisie, V. et Dionne, J.). Presses de l'Université du Québec.
- Beeman, J., Guberman, N., Lamoureux, J., Fournier, D. et Gervais, L. (2009). Beyond Structures to Democracy as Culture. *American Behavioral Scientist*, 52(6), 867-884. <https://doi.org/10.1177/0002764208327663>
- Berthiaume, A. (2018). "Active Mothering": *Social Investment and Parenting Support in Child and Family Interventions* (597; Carlo Alberto Notebooks, p. 39). Collegio Carlo Alberto. <https://www.carloalberto.org/wp-content/uploads/2019/11/no.597.pdf>
- Berthiaume, A. (2020). Mixer le social ? Intervention et exercice de la parentalité dans un contexte de gentrification à Montréal. *Lien social et Politiques*, 35, 171-191. <https://doi.org/10.7202/1073747ar>
- Berthiaume, A. (2023). Le genre de la « coconstruction » : Mise en œuvre de l'innovation sociale dans les organismes communautaires à Montréal (Québec). *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 146-147(1), 29-44. <https://doi.org/10.3917/rpsf.146.0029>
- Camus, A., Couspeyre, O., Lepetit, A., Métivier, C. et Nicolas, J. (2022). Observatoire de l'action communautaire autonome : documenter les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les organismes. Dans D. Maltais, J. Caillouette, J. Grenier, V. Labrie et P.-P. Malenfant (Éds.), *Pratiques d'intervention sociale et pandémie : Innovations, mobilisation et transformations* (p. 55-74). Presses de l'Université du Québec.
- Cefaï, D., Carrel, M., Talpin, J., Eliasoph, N. et Lichterman, P. (2012). Ethnographies de la participation : *Participations*, n° 4(3), 7-48. <https://doi.org/10.3917/parti.004.0005>
- Côté, I. et Lavoie, K. (2020). Représentations et récits pluriels au sein des familles homoparentales : Reconnaître la diversité familiale pour mieux contrer l'hétéronormativité. *Service social*, 66(1), 49-58. <https://doi.org/10.7202/1068919ar>
- Côté, M. et Caron, C. (2004). *Les parents au quotidien : Le rapport 2003/2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*. Conseil de la famille et de l'enfance.

- Cottin-Marx, S. (2021). Être employeur bénévole dans une crèche associative et parentale : *Le sociographe*, n° 73(1), 53-65. <https://doi.org/10.3917/graph.073.0053>
- Couturier, E.-L. et Fortin, M. (2021). *Effets de la crise sanitaire sur le milieu communautaire – Portrait de la situation pour les organismes du Québec*. IRIS. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/effets-crise-sanitaire-sur-milieu-communautaire-portrait-situation-organismes-quebec>
- Depelteau, J., Fortier, F. et Hébert, G. (2013). *Les organismes communautaires au Québec. Financement et évolution des pratiques* (p. 36). IRIS. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/les-organismes-communautaires-au-quebec-financement-et-evolution-des-pratiques/>
- Deslauriers, J.-P. (2015). *Les groupes communautaires : vers un changement de paradigme ?* Presses de l'Université Laval.
- Duval, M., Fontaine, A., Fournier, D., Garon, S. et René, J.-F. (2005). *Les organismes communautaires au Québec : Pratiques et enjeux*. Gaëtan Morin.
- Fauvel, M. et Noisieux, Y. (2022). Quand l'intervention gouvernementale d'urgence réactualise la dynamique de précarisation des conditions de travail dans le mouvement communautaire autonome. Dans D. Maltais, J. Caillouette, J. Grenier, V. Labrie et P.-P. Malenfant (Éds.), *Pratiques d'intervention sociale et pandémie : Innovations, mobilisation et transformations* (p. 75-115). Presses de l'Université du Québec.
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF). (2008). *Cadre de références sur les pratiques d'action communautaire autonome Famille*. FQOCF. [https://fqocf.org/wp-content/uploads/2021/11/FQOCF\\_Cadre\\_de\\_reference2008.pdf](https://fqocf.org/wp-content/uploads/2021/11/FQOCF_Cadre_de_reference2008.pdf)
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF). (2019). *Regard sur les contextes et les situations de vulnérabilités : L'approche globale et les pratiques d'accompagnement des familles* [Guide d'appropriation]. Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF).
- Fraser, N. (2011). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. Éditions La Découverte.
- Guberman, N., Lamoureux, J., Beeman, J., Fournier, D. et Gervais, L. (2005). Le défi des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes, Montréal, Éditions Saint-Martin, 252 p. *Nouvelles pratiques sociales*, 18(1), 190. <https://doi.org/10.7202/012206ar>
- Je protège mon école publique. (2023). *Je protège mon école publique – #JPMEP*. Je protège mon école publique. <https://jpmp.com/>
- Lacharité, C., Gagnier, J.-P., Baker, M., Mailloux, D., Côté, L., Déziel, N., Rasmussen, H., Poirier, J. et Abdou-el-aazm, A. (2016). *Les pratiques d'organismes communautaires Famille du Québec : Un parcours collectif. Rapport final d'évaluation du projet Agora, 2011-2015*. Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF). <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4706270>
- Lacharité, C., Gagnier, J.-P., Mailloux, D. et Baker, M. (2021). *Projet Agora : Faire communauté autour et avec les familles du Québec* (p. 32) [Rapport d'évaluation de la phase 2 du projet d'Agora]. Centre d'études interdisciplinaire sur le développement de l'enfant et la famille.
- Lafantaisie, V., Poirier, J., Gervais, C., Lacharité, C. et Baker, M. (2022). L'expérience des parents avec les organismes communautaires Famille : Constats et retombées d'une recherche-action participative. Dans *Les jeunes en difficulté, un défi collectif* (p. 135-149). Éditions du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.
- Lapointe, P.-A. et D'amours, M. (2022). *Innovations sociales et justice sociale au regard de la Théorie critique de Nancy Fraser*. Presses de l'Université du Québec.
- Lavoie, K. et Pagé, G. (2021). La famille en changement : étudier la pluralité des trajectoires et des configurations familiales pour en favoriser la reconnaissance scientifique et sociale. *Service social*, 67(1), 1. <https://doi.org/10.7202/1087187ar>

- Lemieux, D. (2009). *La parentalité dans les organismes communautaires Famille action concertée FQRSC*. INRS Urbanisation, culture et société.
- Lorrain, R. (2017). La participation et l'action militante des comités de parents à travers l'évolution sociohistorique des maisons de naissance québécoises. *Reflets*, 23(1), 174-200. <https://doi.org/10.7202/1040753ar>
- Ma place au travail. (2023). *À propos du mouvement | Ma place au travail*. MPAT. <https://www.maplaceautravail.org/qui-sommes-nous>
- Marques, P., Morgan, K. et Richardson, R. (2018). Social innovation in question: The theoretical and practical implications of a contested concept. *Environment and Planning C: Politics and Space*, 36(3), 496-512. <https://doi.org/10.1177/2399654417717986>
- Mères au front. (2020). *Rejoignez-nous au front! Mères au front*. <https://meresaufont.org/>
- Morin, D., Fortier, S. et Deschenaux, F. (2021). La conciliation travail-famille : un engagement pluriel qui se conjugue à l'indicatif présent et qui s'accorde au féminin. *Revue Jeunes et Société*, 3(2), 38-57. <https://doi.org/10.7202/1075735ar>
- Morissette, I., Laurin, I. et René, J.-F. (2014). *Analyse d'une démarche de mobilisation/réflexion : Tenue au sein de la Table de concertation Autour des Familles Grand Plateau* (p. 28). Pratiques de participation citoyenne dans la recherche et l'action sur les inégalités sociales.
- Nicolas, J., Lepetit, A., Camus, A., Couspeyre, O., Audet, M.-L., Toupin, C., Inkel, L. et Lombardi, D. (2022). *Crise de la COVID-19 : Impacts sur les organismes d'action communautaire autonome du Québec* (p. 193). Observatoire de l'ACA.
- Panet-Raymond, J., Rouffignat, J. et Dubois, L. (2002). Le bénévolat comme passage vers le développement social. *Nouvelles pratiques sociales*, 15(2), 104-119. <https://doi.org/10.7202/008918ar>
- René, J.-F. (2009). L'individualisation de l'intervention dans les organismes communautaires : Levier ou barrière à la prise en charge démocratique ? *Nouvelles pratiques sociales*, 22(1), 111-124. <https://doi.org/10.7202/039663ar>
- René, J.-F., Jolicoeur, F. et Soulières, M. (2004). *Les parents au cœur de l'intervention : Rapport final de recherche*. Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, culture et société.
- René, J.-F., Soulières, M. et Jolicoeur, F. (2005). La place et la participation des parents dans les Organismes communautaires Famille : Pratiques et défis pour une prise en charge citoyenne. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(1), 66-82. <https://doi.org/10.7202/010574ar>
- Sénéac, C., Bencherki, N. et Vasquez, C. (2020). *Cartographie des pratiques actuelles du bénévolat à Montréal et ses environs* (p. 63). Groupe de Recherche en Communication Organisée.
- Sénéac, C., Bencherki, N. et Vasquez, C. (2022). *Agir dans les marges : L'expérience de l'injustice et de la discrimination dans les milieux du bénévolat et de l'implication citoyenne au Québec*. Groupe de Recherche en Communication Organisée.
- Thibault, A., Lequin, M. et Tremblay, M. (2000). *Cadre de référence de la participation publique (Démocratique, utile et crédible)* (p. 23). Université du Québec à Trois-Rivières.
- Turcotte, G., Forget, G., Ouellet, F., Dubeau, D. et Sanchez, I. (2011). Le projet Relais-pères. Une pratique de proximité pour soutenir les pères en situation de vulnérabilité. *Interventions*, 135, 84-95.
- Wall, G. (2018). Children and Parenting: Cultural Expectations and Social Realities. Dans *Canadian Families Today. New Perspectives*. (Oxford Université Press, p. 93-111).
- Zask, J. (2011). *Participer : Essai sur les formes démocratiques de la participation*. Le Bord de l'eau.